



Guide du parent – nouveau membre  
Saison 2014-2015

## **Le club de patinage de vitesse (CPV) de Sainte-Julie, et sa mission**

Les Fines Lames de Sainte-Julie est un organisme de sport à but non lucratif (OSBL) dont l'objectif principal est de favoriser la pratique du patinage de vitesse pour les jeunes. Cet organisme accrédité par la ville de Sainte-Julie est membre de la Fédération provinciale de patinage de vitesse du Québec (FPVQ) et de Patinage de vitesse Canada (PVC).

Cet organisme fondé il y a maintenant plus de 25 ans a vu grandir plusieurs patineurs de haut niveau de compétition toujours actifs sur la scène internationale, mais également plusieurs jeunes qui ont eu la chance de pratiquer cette activité sportive. Le CPV favorise le développement de l'activité en courte piste et en longue piste.

L'organisme vise la participation à une activité sportive de loisirs excellente pour le développement moteur, la santé, ainsi que pour le développement de la persévérance. Le CPV souhaite également donner la chance aux jeunes de gravir les divers échelons de la compétition autant au niveau régional, provincial, que sur la scène canadienne.

Pour ce faire, les membres, parents de patineurs et membres du conseil d'administration, complètement bénévoles, se sont adjoints une équipe d'entraîneurs afin de guider nos enfants dans l'apprentissage du patinage de vitesse.

Depuis la saison 2013-2014, le CPV favorise l'implication de nos patineurs les plus âgés pour l'entretien des équipements et pour le développement de notre école de patin.

Les prochaines années se feront certainement sur le signe du développement avec le maintien de nos liens avec plusieurs patineurs de l'équipe nationale du Canada, la construction d'une nouvelle aréna à Ste-Julie où nos activités seront transférées et la poursuite du développement de nos jeunes patineurs autant en patinage, que pour le transfert de connaissances comme entraîneurs (pour nos plus âgés).

Votre implication aux campagnes de financement et aux activités des Fines Lames de Sainte-Julie est essentielle au maintien des activités d'années en années.

## **Nos communications**

Le CPV « Les Fines Lames de Ste-Julie » utilise le site web comme moyen de communication.

[www.lesfineslames.org](http://www.lesfineslames.org)

Les courriels sont également utilisés en cours d'année afin de rejoindre l'ensemble des parents ou patineurs. Il est donc essentiel de nous fournir un courriel soit à l'inscription ou au début de la saison.

Il est de votre responsabilité de vérifier les informations régulièrement sur le site web. Les personnes responsables de la mise à jour maintiendront du mieux qu'ils peuvent l'information afin que les changements les plus récents y soient présents. Toutefois, si vous constatez une erreur nous vous demandons de nous la communiquer en utilisant le courriel suivant :

[info@lesfineslames.org](mailto:info@lesfineslames.org)

Pour la réglementation provinciale, veuillez vous référer à :  
[www.fpvq.org](http://www.fpvq.org) section bibliothèque, sous la rubrique documents

Pour la réglementation régionale, veuillez vous référer à :  
[www.patinregionouest.ca/documentations/reglements-generaux/](http://www.patinregionouest.ca/documentations/reglements-generaux/)

Vous pouvez également consulter le site de l'association canadienne de patinage de vitesse à :  
[www.speedskating.ca/fr](http://www.speedskating.ca/fr)

## **Notre saison**

Notre saison officielle est de mi-août d'une année à mi-août de l'année suivante.

- 1- Notre calendrier d'activités principales est de septembre à la fin mars.
- 2- Début des activités (école de patin et entraînements longues lames) : première semaine de septembre.
- 3- Selon les années, notre calendrier compte de 30 à 31 semaines d'activités dont 27 à 28 séances selon le groupe et la disponibilité des heures de glace. Le calendrier officiel est fourni en début septembre et tient compte de la période des fêtes et de l'absence de plusieurs de nos entraîneurs lors de compétitions provinciales ou nationales.

Se référer à la section agenda de notre site web pour le suivi de l'horaire (en haut à droite sur la page d'accueil) :

[www.lesfineslames.org/Documents/docCalendrierGoogle.htm](http://www.lesfineslames.org/Documents/docCalendrierGoogle.htm)

## **Les étapes de notre saison (incluant les nouvelles inscriptions)**

Dès la fin de la saison (fin mars-début avril) jusqu'à la mi-août

- 1- Inscription électronique sur le site de la ville de Ste-Julie
  - a. Valider les critères en fonction des groupes en annexe à ce document
  - b. Assurez-vous d'indiquer un courriel dans votre inscription
  - c. Le reçu émis lors de l'inscription peut être utilisé pour les impôts
- 2- Inscription par la poste en utilisant les formulaires disponibles dès mars sur notre site internet.

- 3- Inscription à l'aréna de Ste-Julie, date précisée sur notre site internet et dans le bottin de la Ville de Ste-Julie en cours d'été.

#### Mi-Août

- 4- Réception de la Ville de Ste-Julie de la liste des inscriptions électroniques
- 5- Contact fait avec les patineurs « longues lames », groupes 3 à 8, afin de faire la location des patins pour la saison selon les dates mises à l'agenda sur notre site web.

#### Début septembre

- 6- Premier cours : remise des patins affûtés, consignes de sécurité sur glace, vérification des équipements, remise du bilan de santé si ce n'est pas déjà fait.

#### Fin septembre – début octobre

- 7- Ajustement des groupes en fonction des capacités des nouveaux patineurs

#### Octobre

- 8- Début du calendrier de compétitions courte piste – niveau provincial

#### Novembre

- 9- Début du calendrier de compétitions courte piste – niveau interrégional et régional de l'Association régionale de patinage de vitesse – région ouest (ARPVQ-RO), circuits C L'Fun et Liliane-Lambert.

- 10- Début du calendrier d'activités en longue piste

- 11- Compétition C L'Fun organisée par les Fines Lames de Ste-Julie (2 novembre 2014)

#### Décembre

- 12- Préparation du camp d'été et des activités estivales

#### Janvier – février

- 13- Préparation de l'activité de fin de saison des Fines Lames de Ste-Julie

- 14- Inscriptions pour nos activités estivales, s'il y a lieu.

#### Mars

- 15- Championnat de fin de saison de la FPVQ et finale régionale de ARPVQ-RO

- 16- Activité de fin de saison des Fines Lames de Ste-Julie

#### Avril – mai PAUSE

Juin

17- Début des activités de hors glace

Juillet et début août

18- Camp technique, s'il y a lieu et selon la disponibilité des heures de glace.

### **Divers frais pour la saison de patinage de vitesse**

- 1- Frais d'**inscription** qui varient de 220\$ à 440\$ selon le groupe. Ces frais seront majorés en mars de la saison en prévision de la grille tarifaire de la saison suivante en tenant compte de l'augmentation des frais d'administration, des salaires des entraîneurs, du coût des heures de glace, des montants de subvention, des campagnes de financement et des dépenses de projets à venir. Elle sera identifiée par le conseil d'administration en fonction des résultats financiers prévisionnels de la saison en cours.
  
- 2- Pour l'école de patin (**équipement requis**)
  - a. Patins de hockey
  - b. Achat d'un casque de hockey avec grille ou visière
  - c. Protège-cou
  - d. Protège-tibias
  - e. Genouillères
  - f. Protèges coudes et genoux
  - g. Gants de cuir ou de hockey
  
- 3- Pour les patineurs « longues lames » (**équipement requis**)
  - a. location de patins par les Fines Lames de Ste-Julie : 125\$ pour la saison.
  - b. affûtage des patins : chaque 4 à 6 semaines soit environ 5 à 10 fois au coût de 5\$ à remettre au patineur attitré à votre enfant. L'enfant qui participe à des compétitions pourrait avoir à les faire affûter dans la semaine précédant la compétition.
  - c. Casque de patinage de vitesse (obligatoire) entre 60 et 90\$
  - d. Lunette de protection pour le sport avec courroie élastique
  - e. Bas anti-coupure
  - f. Protège-cou avec bavette
  - g. Gant de patinage de vitesse de cuir environ 50\$
  - h. Protège-tibias
  - i. Protèges coudes et genoux
  - j. Survêtement de protection anti-coupure selon la réglementation en vigueur de la FPVQ (de 125\$ à 450\$), selon le type et le niveau de compétition.
  - k. Combinaison de patinage de vitesse des Fines Lames de Ste-Julie (de 125\$ à 450\$) selon le niveau de compétition et la participation à des compétitions tel que les Jeux du Québec ou autres Championnats.

- 4- Équipement disponible à la boutique de l'aréna de Ste-Julie (ProShop) ou bien dans les boutiques de patinage de vitesse suivantes :

Devault Sports Repentigny

[www.devaultsports.com](http://www.devaultsports.com)

Il peloton

[www.ilpeloton.com](http://www.ilpeloton.com)

Zt sports

<http://www.ztsports.com/>

5- **Frais d'inscription aux compétitions**

- a. Pour les enfants qui veulent participer à des compétitions en cours de saison ; les chèques sont remis en début de saison à la personne identifiée du CA qui s'occupe des inscriptions aux diverses compétitions.
- b. Si l'enfant s'inscrit, le chèque est automatiquement encaissé par les Fines Lames de Ste-Julie.
- c. L'inscription à la compétition et le paiement sont faits par les Fines Lames de Ste-Julie.
- d. En cas de non-utilisation, les chèques d'inscriptions sont remis au parent de l'enfant.
- e. Le coût d'inscription à une compétition varie entre 15 et 25 \$ au niveau régional, entre 50\$ et 75\$ au niveau interrégional et entre 75 et 100\$ au niveau provincial.
- f. Pour les Fines Lames de Ste-Julie le coût d'inscription à la compétition est majoré de 5\$ pour permettre le paiement partiel du salaire de l'entraîneur des Fines Lames de Ste-Julie.

## **Déroulement d'une séance**

### **Patineurs**

- Arrivée des patineurs dans le vestiaire 20 à 30 min avant le début
- Échauffement personnel et étirements 15 minutes avant le début de séance
- Habillage du patineur
- Les patineurs étant plus d'une heure sur la glace peuvent avoir une bouteille d'eau en plastique sur la glace. Cette bouteille sera mise dans une chaudière sur la glace.
- Entrée sur la patinoire à l'heure prévue, au signal d'un entraîneur
- Échauffement en suivant les consignes de l'entraîneur
- Suivi des consignes de l'entraîneur (exercices, jeux, etc.)
- Départ de la glace selon les consignes de l'entraîneur et de façon sécuritaire
- Essayer les patins, mettre les couvre-lames (pantoufles)

### **Parents**

- Installation des matelas (au début des cours) et retraits des matelas (fin des cours)
- Vérification de l'équipement de l'enfant avant l'entrée sur la glace
- Entretien adéquat de l'équipement loué (essuyage, protège-lames, pantoufles)

**Finalement, l'esprit sportif un élément essentiel pour une saison dynamique, plaisante et sécuritaire. Vous trouverez ci-dessous la charte de l'esprit sportif.**

**CHARTRE DE L'ESPRIT SPORTIF (FPVQ, 2002)**

Les éducateurs, les parents, les entraîneurs, les athlètes, en fait tous les participants sont invités à faire preuve d'esprit sportif en mettant en pratique les 10 articles de la Charte de l'esprit sportif. Chacun doit faire sa part pour promouvoir une pratique sportive plus humaine et plus formatrice.

**Article I**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est d'abord et avant tout observer strictement tous les règlements; c'est ne jamais chercher à commettre délibérément une faute.

**Article II**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est respecter l'officiel. La présence d'officiels ou d'arbitres s'avère essentielle à la tenue de toute compétition. L'officiel a un rôle difficile et ingrat à jouer. Il mérite entièrement le respect de tous.

**Article III**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

**Article IV**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.

**Article V**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser son adversaire.

**Article VI**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est savoir reconnaître les bons coups, les bonnes performances de l'adversaire.

**Article VII**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est vouloir se mesurer à son opposant dans l'équité. C'est compter sur son seul talent et ses habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.

**Article VIII**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est refuser de gagner par des moyens illégaux et par la tricherie.

**Article IX**

Faire preuve d'esprit sportif, pour l'officiel, c'est bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

**Article X**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est faire preuve de tolérance envers les bénévoles, les organisateurs d'une compétition et la FPVQ particulièrement lorsque des situations problématiques se présentent, en cours de compétition.

Merci de votre collaboration

Les Fines Lames de Ste-Julie